

Modèle d'Avis de projet de marché (APM)

1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) n° E60PQ-140003/B de TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA :

- Catégorie 1 : Cloisons interraccordables et systèmes autostables;
- Catégorie 2 : Table de travail réglable en hauteur autostables/Produits reliés aux tables;

- Ce besoin contient aussi des produits non disponibles (PND) à l'AMA.

2. Transports Canada a un besoin d'acheter des produits d'ameublement et de les faire livrer dans la région de la capitale nationale avant le 31 mars 2019.
L'installation doit être terminée d'ici le 30 juin 2019

3. Le présent APM concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA) capable de fournir les produits Teknion leverage, afin de les assimiler à des produits existants

4. Ce besoin est soumis aux dispositions de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord de libre-échange Canada-Corée, de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, de l'Accord de libre-échange Canada-Panama et de l'Accord de libre-échange Canada-Honduras

5. La demande de soumissions s'adresse aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA). Pour que de nouveaux fournisseurs puissent présenter des soumissions relatives à cette demande de soumissions, ils doivent d'abord se qualifier pour être admissibles à un AMA. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la DAMA E60PQ-140003/B, et peut être consulté sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG – <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.

6. Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document de demande de soumissions.

7. Cette exigence porte sur un besoin spécifique au fabricant en raison de l'inter connectivité. Le fabricant et la série requis doivent être indiqués ci-dessous :

Fabricant : *Teknion TOS*

Série : *Teknion TOS*